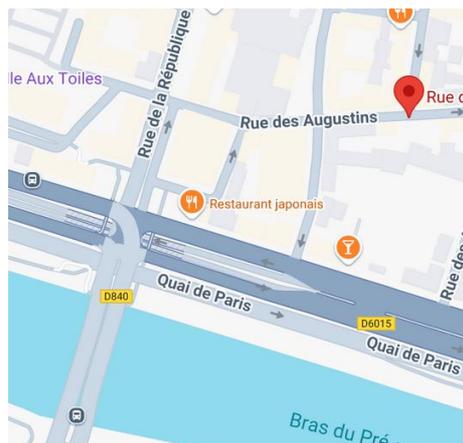


Réaménagement du bas de la rue de la République à Rouen : fluidifier les circulations vélos et bus, en connexion avec le pont Corneille

Dans le cadre des travaux du pont Corneille, la circulation du bas de la rue de la République va être revue afin de fluidifier la circulation et la connexion avec le pont, notamment des bus et des vélos. Les travaux, qui débuteront le 15 juillet 2025 se termineront fin août. Une réunion publique s'est tenue sur site en juin pour informer les riverains et les commerçants.

Pour Nicolas Mayer-Rossignol, Maire de Rouen, Président de la Métropole Rouen Normandie, Cyrille Moreau, Vice-président en charge des transports, des mobilités d'avenir et des modes actifs de déplacement et Nicolas Zuili, adjoint en charge de la rive droite : « Les travaux en cours sur le pont Corneille nous permettent d'interroger la circulation dans son ensemble sur le secteur. Afin de fluidifier la circulation des bus et des vélos notamment, pour passer le quai de Paris, un réaménagement complet du bas de la rue de la République va être réalisé. Il permettra d'améliorer la sécurité des vélos et la régularité des transports en commun. »

Le projet d'aménagement de la rue de la République s'inscrit dans la continuité des travaux du pont Corneille débutés en mars 2024. Ils concernent la section d'environ 100 mètres comprise entre le Quai de Paris et la rue des Augustins.



Les circulations vont être revues sur le pont Corneille. Le passage des voies bus et cyclables de part et d'autre du pont dans le nouvel aménagement du pont engendre un décalage des voies de circulation avec la rue de la République dans sa configuration actuelle. Des travaux sont ainsi nécessaires pour réaligner les voies et assurer la continuité des futurs aménagements.

Au bas de la rue de la République, en direction de l'Hôtel de ville, la voie bus montante actuellement située côté ouest de la rue, sera décalée côté est et complétée par une piste cyclable de 2m de large. Cet aménagement se réalignera sur la voie bus existante au nord, passée la rue des Augustins.

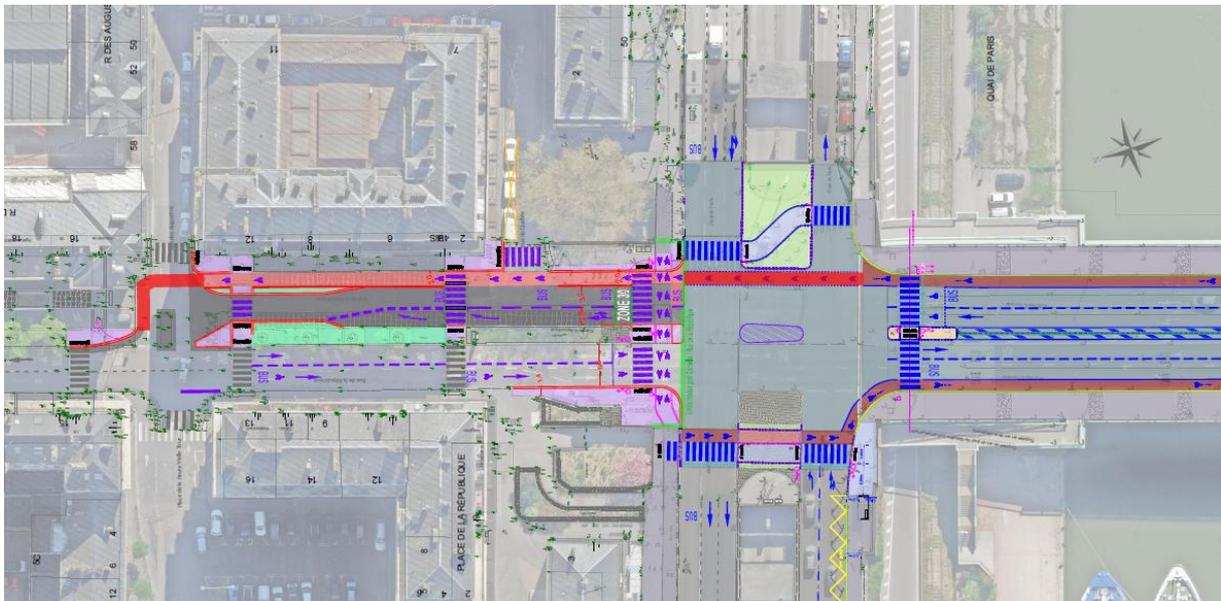
En direction de la Seine, une voie bus / vélo sera créée entre la place de la Haute Vieille Tour et le quai de Paris. La voie de circulation générale s'en retrouve légèrement décalée vers l'est.

Au carrefour quai de Paris / Corneille / République, la modification apportée va permettre le passage des bus en même temps que la circulation générale sur l'axe nord/sud. La circulation y sera donc fluidifiée. Pour rappel, l'aménagement précédent obligeait à mettre l'ensemble des feux de circulation au rouge pour faire passer les bus.

Les trottoirs existants sont maintenus afin de conserver des cheminements piétons confortables. L'ensemble des arbres est conservé.

Le projet conserve ainsi l'ensemble des fonctionnalités existantes pour la circulation générale, tout en améliorant la sécurité des vélos et la régularité des transports en commun.

Plan des futurs aménagements :



CONTACT PRESSE

Perrine BINET

perrine_binet@metropole-rouen-normandie.fr

02 32 76 84 24 – 07 64 67 18 05